

SEMAINE DU SOIR  
REGATES DU MARDI 04 JUILLET AU VENDREDI 07 JUILLET 2017

INSTRUCTIONS DE COURSE

### *Sécurité*

L'attention des concurrents est attirée sur la règle fondamentale 4 qui établit que : **Un voilier est seul responsable de la décision de prendre le départ ou non, ou de rester en course.**

Chaque voilier devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par la législation en vigueur sur le lac Léman. Canal VHF : 72 – Club : 04.50.71.07.29

**ATTENTION : un élargement obligatoire avant chaque départ du mardi au vendredi. Il se fera dans la grande salle du Club à partir de 19h. Le défaut d'élargement entraînera une pénalité sans instruction de 15 min.**

#### 1 Règles :

- 1.1 - les Règles de Course à la Voile (RCV) 2017-2020,  
- les prescriptions de la FFVoile,  
- les Instructions de course type Habitables de la FFVoile,  
- le règlement de course ACVL  
- les présentes annexes aux instructions de course.

#### 1.2 Identification :

Les bateaux devront arborer dans leur pataras ou à défaut dans le hauban tribord le pavillon distinctif de classe par l'ACVL. Tout bateau qui n'est plus en course doit enlever ce pavillon distinctif.

#### 1.2.2 Les certificats de jauge doivent être présentés à l'inscription ainsi que les cartes de publicités.

#### 2. Avis aux concurrents :

Les avis aux concurrents seront affichés contre les vitres de la salle de réunion du Club-House de la SNLF.

#### 5. Programme des courses :

Du mardi 04 juillet 2017 au vendredi 07 juillet 2017 **départ à 19h45 avec retard possible jusqu'à 30 min maximum selon les conditions de vent** (heure du Président du Comité de Course), pavillon orange hissé 5 minutes avant la procédure de départ + signale sonore.

#### 7. Zone de course :

Les parcours seront situés au large du quai de Ripaille, du port des Clerges et du Port de Thonon.

#### 8. Parcours : Voir schéma.

#### 9. Définition des marques de parcours :

##### 1.1 Bouées cylindriques jaunes

**Bouée 2** ( faisant office de bouée de départ, bouée sous le vent et de bouée d'arrivée) devant l'entrée EST du port de THONON

**Bouée 1** : Bouée au vent placée selon les airs.

#### 10. . PAVILLONS DE CLASSE

TCFX : Pavillon Surprise.

TCF1, TCF2 TCF3 SRS4 : Pavillon SNLF.

## 11. Départ :

11.1 Le départ de la course sera donné en application de la règle 26 des RCV

<i>Temps</i>	<i>Signaux</i>	<i>Signification</i>
<b>5'</b>	Pavillon SNLF et SURPRISE avec un signal sonore	Avertissement
<b>4'</b>	Pavillon P, avec un signal sonore	Préparatoire
<b>1'</b>	Amenée du pavillon P, avec un signal sonore long	Dernière minute avant le départ
<b>0'</b>	Amenée du pavillon SNLF et SURPRISE avec un signal sonore	Départ

Les temps seront décomptés à partir **des signaux visuels**.

L'absence d'un signal sonore ne doit pas être prise en considération.

11.1.1. Rappels individuels :

Pavillon X + 1 coup sonore.

En cas de non rachat de la faute : **15 min. de pénalité**.

11.2.1 Les extrémités de la ligne de départ sont matérialisées par le mât le plus arrière du bateau Comité de Course et la bouée « A ».

11.4 Tout bateau qui n'aura pas pris le départ 15 minutes après le signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A.4.

## 13. Arrivée

13.1 les extrémités de la ligne d'arrivée sont déterminées par le mât le plus arrière du bateau Comité de Course arborant le pavillon d'arrivée (bleu) et la marque de parcours se trouvant la plus proche de celui-ci.

## 14 Pénalités :

Applications de la pénalité de rotation de 360° (Modification de la Règle 44.2 des RCV).

## 15 Temps limite :

L'heure limite pour franchir la ligne d'arrivée est fixée à 22h00.

## 16 Réclamations :

16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat de course.

16.2 Les réclamations doivent être déposées par écrit au plus tard 30 minutes après l'arrivée du bateau réclamant au secrétariat du Club House de la SNLF. Elles seront instruites sur demande du président du jury.

16.3.1 Emplacement du comité de réclamation : Bureau du Club.

## 17 Classement :

- a) Temps compensé général.
- b) En temps réel pour TCFX et scratch.
- c) En temps compensé pour les autres classes 1, 2, 3, 4.
- d) A partir de cinq bateaux de la même série : un classement en temps réel.
- c) Le décompte de points se fera selon le décompte de points à minima (Annexe A 2).
- e) Les 4 manches seront prises en compte pour le total des points de la semaine du soir.